

Compte rendu intersyndical de la session d'automne 2005 de la section 07 du comité national de la recherche scientifique

21 au 24 novembre 2005

Rédigé par : P. Baptiste (SNCS-FSU), A. Choisier (SGEN-CFDT), B. Oriola (Sud Recherche), F. Pierrot (SNCS-FSU), H. Prade (SNCS-FSU), L. Pronzato (SNCS-FSU), I. Queinnec (SNCS-FSU), D. Rossin (SNCS-FSU)

Le présent rapport est un résumé, pas nécessairement dans l'ordre chronologique, des débats qui ont eu lieu lors de la session d'automne de la section 07 du comité national. Ce document n'ayant aucune valeur officielle, ses rédacteurs ne peuvent être tenus pour responsables d'erreurs ou d'omissions. Vos commentaires et vos questions sont les bienvenus.

La section est composée de :

Philippe Baptiste, CR, LIX, Palaiseau,
Nicole Bidoit, PU, LRI, Paris,
Prosper Chemouil, ING, France-Telecom, Issy-les-Moulineaux,
Annick Choisier, AI, LIMSI, Orsay
Bruno Durand (membre du bureau), PU, LIF, Marseille,
Cécile Durieu, MC, SATIE, Cachan,
Christophe Fonte, IR, CRAN, Nancy,
Bruno Jouvencel, PU, LIRMM, Montpellier,
Rogelio Lozano, DR, HEUDIASYC, Compiègne,
Isabelle Magnin, DR-INSERM, CREATIS, Villeurbanne
Christian Michel, PU, LSIIT, Illkirch
Eric Moulines (membre du bureau), PU, LTCI, Paris
Bernard Oriola, IE, IRIT, Toulouse,
Hélène Paugam-Moisy, PU, ISC, Lyon
François Pierrot (président), DR, LIRMM, Montpellier,
Henri Prade, DR, IRIT, Toulouse,
Luc Pronzato, DR, I3S, Sophia-Antipolis,
Isabelle Queinnec (secrétaire), CR, LAAS, Toulouse,
Michel Riveill (membre du bureau), PU, I3S, Sophia-Antipolis,
Dominique Rossin, CR, LIAFA, Paris,
Eric Sanlaville, MC, LIMOS, Clermont-Ferrand.

Des membres du département STIC du CNRS ont assisté à temps partiel aux travaux de la section :

Maxime Crochemore, directeur scientifique adjoint,
Ali Charara, Chargé de mission,
Vincent Benavent, responsable des ressources humaines chercheurs.

Voici l'essentiel des tâches qui ont incombé à la section lors de cette session :

– Propositions en vue des changements de grade de chercheurs ;

- Examen et classement des demandes d'accueil en détachement dans les corps de chercheurs ainsi que les renouvellements ;
- Etude de cas particuliers de chercheurs tels que des demandes de changements d'affectation ou de détachements, ou des reconstitutions de carrière ;
- Etude de cas particuliers d'unités tels que des demandes de changements de directeurs ;
- Avis sur les renouvellements et créations de GDR ;
- Avis sur la titularisation des chargés de recherche stagiaires ;
- Affectation des chercheurs nouvellement recrutés ainsi que la désignation de leur directeur de recherche ;
- Proposition pour l'attribution des médailles de bronze et d'argent ;
- Examen des demandes de subventions pour des revues ou écoles thématiques.

Il est rappelé que la section n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine (hormis les sujets relatifs aux concours).

1 Ouverture de la session

La session de printemps aura lieu du 13 au 16 mars 2006.

Les auditions pour les concours de recrutement des directeurs de recherche auront lieu du 10 au 12 avril 2006. A titre d'expérience, et cela malgré le nombre prévisible élevé de candidats CR et DR pour les concours, la section 07 a décidé d'auditionner les candidats DR, contrairement aux années précédentes. Le jury d'admissibilité DR suivra du 12 au 14 avril 2006.

Les auditions pour les concours de recrutement des chargés de recherche auront lieu du 9 au 16 mai 2006. Le jury d'admissibilité suivra du 16 au 19 mai 2006.

2 Exposé de politique générale de Maxime Crochemore

Maxime Crochemore, directeur scientifique adjoint du département, présente à la section un certain nombre de points concernant la politique du CNRS et les perspectives de recrutement en 2006. Le texte qui suit tente de résumer l'essentiel des propos de Maxime Crochemore mais ne reflète pas nécessairement l'opinion de la section.

2.1 Nouvelle organisation du CNRS

La nouvelle organisation sera opérationnelle à partir du premier janvier 2006. La création de la direction scientifique générale (DSG) est le point clé de la réforme. Son rôle sera de définir et de mettre en oeuvre la politique scientifique du CNRS, de décider des créations de postes au concours, de faire le suivi de l'évaluation, des coopérations... Il devrait y avoir 36 Directeurs Scientifiques Adjoints (DSA) qui seront en charge chacun de 30 à 40 structures (unités, GDR,...). La liste est quasiment arrêtée. Trois DSA couvriront le secteur des STIC : "informatique", "nano", "robotique, automatique, signal"¹. Les DSA auront un rôle plus fort dans la prospective scientifique et un peu moins opérationnel (par rapport à

¹Les noms n'étaient pas officiellement connus au moment de la session d'automne, mais on peut désormais trouver la liste des DS et DSA sur le site du CNRS : <http://www2.cnrs.fr/band/23.htm>.

ce qui est fait actuellement). Chaque laboratoire aura un seul DSA correspondant. Les DSA pourront travailler sur plusieurs départements. Ce sera en particulier le cas des trois DSA "STIC".

55 % des unités du CNRS mono-rattachés, 5% sont multi-rattachés. Les laboratoires de la section 7 ne sont pas à l'image du CNRS puisqu'ils sont majoritairement bi-rattachés :

- 15 unités : Ingénierie
- 13 unités : MIPPU
- 70 unités : MIPPU et Ingénierie

Les rattachements des unités aux sections du comité national ne changent pas.

L'idée reste d'avoir des gros laboratoires. Actuellement, 101 laboratoires (86 UMR, 3 UPR, 12 FRE), 7 fédérations, 2 UPS, 2 UMS, 25 laboratoires avec partenaires industriels, 10 labos internationaux (dont 3 UMI) relèvent de la section 7².

2.2 Concours chercheurs

Maxime Crochemore revient d'abord sur le concours 2005

- Ce qui a bien marché, selon le point de vue du Département :
 - Le concours général DR2, tout en regrettant que la liste d'attente ait été un peu courte. Il y a eu un poste supplémentaire pour la section 7.
 - le concours CR1 d'échange de poste avec la section 1 (dans les 2 sens).
- Ce qui a marché, mais à la limite, toujours selon le point de vue du Département :
 - Les 4 postes CR1 au concours général ont été pourvus. Le jury d'admissibilité avait classé 7 personnes et il y a eu 3 refus (dont 1 recruté comme DR). Donc ça a marché, mais tout juste. Le département souhaiterait des listes d'admissibilité plus longues, en particulier quand des étrangers sont classés.
 - le concours CR1 "systèmes embarqués pour un laboratoire de la section 8" : 1 poste, 1 classé. Le problème est qu'il n'y avait que 5 candidats et 3 présents.
 - Le Concours général CR2. Le jury d'admissibilité avait classé 22 personnes, le jury d'admission 18, et 17 personnes ont finalement été recrutées (Il y avait initialement 14 postes ouverts au concours). Ca a donc été un peu juste.
- Ce qui n'a pas marché :
 - Le concours CR1 masses de données dans un laboratoire de PNC ou SDU. Il y avait 3 postes à pourvoir, et une seule personne a été classée. Le problème est que les candidats se sont présentés sur les grilles avec une culture IN2P3, c'est-à-dire généralement plutôt avec des profils IR, sans projets de recherche. Par ailleurs, pour ce type de postes, si on veut attirer les chercheurs de la 7 dans des laboratoires IN2P3 ou SDU, il faut une période de prise de contact, et il n'y a pas eu le temps suffisant pour cela. Il y avait beaucoup de candidats, mais soit en dehors du concours, soit hors catégorie (IR plutôt que chercheurs)³.
 - Le concours CR2 systèmes embarqués : Il y avait 3 possibilités de postes, 5 candidats ont été classés, mais seuls 2 postes ont finalement été pourvus.
 - Le concours CR2 masses de données : Il y avait 2 possibilités de postes, 2 candidats ont été classés, et 1 poste est finalement pourvu (1 admis a démissionné).

²Il est très difficile de vérifier ces chiffres sur labintel.

³Des postes seront quand même remis au concours cette année avec ce fléchage.

Au final il y avait 38 possibilités de recrutement sur la section 7, et 37 personnes ont été recrutées. Le poste "perdu" est allé à la section 8.

Quelques commentaires supplémentaires :

- Il y a eu 3 CR2 recrutés dans leur laboratoire de thèse. Le message du CNRS est que même avec une mobilité d'un an, c'est mieux de faire un projet pour aller ailleurs!
- Il faut rappeler de manière très insistante que le jury d'admissibilité n'est pas le jury d'admission. Il y a eu au CNRS un nombre significatif de candidats classés sur la liste principale lors du jury d'admissibilité mais qui n'ont pas été admis au final (il est difficile d'établir des chiffres précis mais, *a priori*, pour l'ensemble du concours 2005, sans modification des listes par les jurys d'admission, 11 personnes classées par les jurys d'admissibilité auraient été recrutées comme CR avant ou après les désistements et en tenant compte des extensions connues des listes d'admission).
- Il faudrait que la date de parution des postes soit avancée. En particulier si on veut attirer des étrangers, il faudrait que l'arrêté sorte plus tôt que la veille de Noël... Pour le concours général, ce n'est pas un problème, mais pour les postes fléchés, il faut plus de temps.
- Plusieurs candidats étrangers retenus ont préféré prendre des postes plus rémunérateurs que ceux proposés par le CNRS ==> le manque d'attractivité de notre grille de salaire est un obstacle au recrutement pour certains chercheurs, français ou étrangers.

Concernant le concours de recrutement 2006, les arrêtés d'ouverture des concours sont parus après la session d'automne, mais la répartition par "ex-département" était déjà connue, et les prévisions de concours nous ont été communiquées. Les concours sont les suivants :

N° 07/01 11 DR2

N° 07/02 1 DR2 dans le domaine des systèmes embarqués

N° 07/03 4 CR1

N° 07/04 1 CR1 dans le domaine des systèmes embarqués, affecté dans un laboratoire travaillant sur les micro et nanotechnologies et de la conception des circuits intégrés

N° 07/05 1 CR1 grandes masses de données, affecté au centre de calcul de l'IN2P3, à Lyon.

N° 07/06 1 CR1 dans le domaine des grandes masses de données, affecté dans une unité travaillant dans le domaine des sciences de la planète et de l'Univers

N° 07/07 1 CR1 traitement de données hétérogènes pour l'environnement

N° 07/08 13 CR2

N° 07/09 1 CR2 affecté dans un laboratoire relevant du domaine des mathématiques

N° 07/10 3 CR2 dans le domaine des systèmes embarqués

N° 07/11 2 CR2 dans le domaine des grandes masses de données

N° 07/12 1 CR2 imagerie et robotique médicale, prioritairement affecté au LSIIT, à Strasbourg

A tous ces concours sont associées des priorités thématiques (conférer les arrêtés d'ouverture des concours sur le site du CNRS).

Quelques commentaires :

- La section s'est inquiétée de la fin de la limite d'âge et devra réfléchir à la manière de gérer des concours avec des parcours post-doctorats très variables.
- La section regrette le nombre très élevé de concours (12 contre 8 l'année dernière). Non seulement cela augmente significativement le temps consacré à tous ces concours, mais les concours fléchés ne sont pas toujours au niveau d'excellence du concours général.

2.3 Questions - Discussion

Suite à l'intervention de Maxime Crochemore, un certain nombre de questions sont posées par les membres de la section.

Question : *Les ITA sont actuellement rattachés à un département. Certains concours (promotions) passent actuellement par les départements. Comment cela se fera-t-il désormais ?*

Réponse : A priori les arbitrages se font au niveau de la DSG.

Question : *Le Conseil scientifique (CSD) va-t-il continuer à exister ?*

Réponse : Oui, avec un rôle de prospective.

Question : *Le centre nerveux du CNRS c'est la DSG ?*

Réponse : Oui, le travail se fera avec l'ensemble des DSA.

Question : *La section reçoit des informations contradictoires concernant son rôle de prospective. Après avoir dit que la prospective ne devait plus se faire au niveau des sections du comité national (ce que la section regrette fortement), le Directeur Général a demandé récemment aux sections, lors d'une réunion de la CPCN (Conférence des Présidents de sections du Comité National), de rédiger un rapport de prospective. Or des groupes d'experts ont été créés et chargés de ce sujet. Finalement qui fait la prospective scientifique ?*

Réponse : Ces comités d'experts ont été mis en place par le Département STIC (pas par le CNRS), mais ils ont tendance à se généraliser depuis. Il leur est demandé des avis complémentaires. La section peut s'appuyer sur leurs résultats et sur le document de prospective réalisé par la section précédente (disponible sur le site).

Question : *Pourquoi la section n'est-elle pas associée dès le départ dans des projets de création d'UMI (Unités Mixtes Internationales) ?*

Réponse : Il n'y a pas de contrats quadriennaux pour les UMI. Ce sont des structures légères. Il ne faut pas leur demander autant qu'une UMR, il ne faut pas les évaluer de la même façon. Leur création vient de la volonté politique du CNRS de favoriser ses relations avec certains pays.

Question : *Peut-on affecter des chercheurs dans les UMI ?*

Réponse : Bien sûr ! C'est possible (et il y a même un engagement du CNRS) en plus des dotations financières.

Question : *La section évalue les UMI, mais pas les LIA. Ne devrait-on pas aussi les regarder ? ?*

Réponse : Les UMI sont des structures fortes. On peut y affecter des chercheurs. Les LIA sont des structures plus légères, et plus provisoires.

Question : *A propos des moyens du Département scientifique et de l'ANR*

Réponse : Les crédits du CNRS sont en légère augmentation (dans la presse on dit le contraire, mais c'est parce qu'il y a un changement du régime fiscal lié au paiement de la TVA). Or la mise en place de l'ANR a amené beaucoup de moyens aux labos. Du coup le CNRS va certainement faire moins de programmes (tels que Math-STIC), et les dotations aux laboratoires vont être renforcées.

Question : *Si le CNRS arrête ses projets, cela signifie que la politique scientifique se fait à l'ANR. Du coup à quoi sert notre évaluation ?*

Réponse : Il n'y a pas que l'ANR et les labos n'ont pas attendu l'ANR. Il y a de nombreux autres types de projets. En moyenne, dans les labos STIC, les 2/3 du budget viennent des contrats. L'ANR n'est qu'un élément supplémentaire. L'ANR a sa politique scientifique, le CNRS aussi. De toute façon, l'ANR met en place ses programmes aussi à partir des documents de prospectives donnés par les organismes.

Question : *Quelle est l'utilité de l'évaluation des unités de recherche si elles sont financées par l'ANR ?*

Réponse : Il faut un bon équilibre entre le financement par projets et le financement par l'organisme. La crainte est que s'il y a trop de financements ciblés sur les équipes, elles ne se sentiront pas appartenir à un laboratoire. Un gros laboratoire peut avoir un IR qui s'occupe de la valorisation, un service pour le montage de projets européens. Donc la structure de laboratoires est importante. On peut aussi être plus efficace pour répondre aux appels d'offre. Donc conserver la structure de laboratoire est important. Mais il y a effectivement un risque dû aux financements par projets.

Question : *Combien devrait-il y avoir de postes d'ITA ?*

Réponse : On se bat pour avoir des postes d'ITA. C'est toujours un point délicat... On peut penser que ce sera aussi stable sur ce plan-là (une trentaine pour les laboratoires "STIC").

Question : *Que doit-on penser du décalage entre les recommandations du site officiel du CNRS pour l'attribution des médailles d'argent et les choix du CNRS pour 2005 ? Quelle stratégie devons-nous adopter cette année ?*

Réponse : Il faut essayer de suivre les recommandations du CNRS : 38-45 ans pour la médaille d'argent, au niveau du passage CR2-CR1 pour la médaille de bronze.

Question : *Plusieurs questions concernent les comités d'évaluation. La section regrette que le choix des dates des CE se fasse sans aucune interaction avec la section.*

Réponse : Les comités d'évaluation sont composés du coeur du comité qui voit tout le laboratoire et des experts supplémentaires qui s'intéressent plus spécifiquement à certains sujets et équipes du laboratoire. C'est le coeur qui prend en charge la rédaction du rapport des comités. Les représentants de la section participent généralement à la rédaction du rapport du CE, mais doivent aussi faire leur propre rapport pour la section. Le département veille à ce qu'il y ait des évaluations vraiment au niveau des équipes. Si ce n'est pas le cas, il faut modifier l'ordre du jour. Il y aura des sessions parallèles pour les trop gros laboratoires.

Question : *Le département avait demandé des évaluations plus complètes sur nos classements. Or les décisions, en particulier pour le cas des FRE, ont été très différentes de nos recommandations. Comment doit-on l'interpréter ?*

Réponse : Vous avez fait votre travail d'évaluation. Le département peut alors prendre des décisions. Vote rôle n'est pas de recommander le passage en UMR. Il y a de très bons laboratoires (ce qui a été souligné par la section dans son évaluation), mais qui n'ont pas vocation à passer UMR.

Question : *A l'inverse, il y a des cas pour lesquels la section a émis un avis défavorable qui n'a pas été suivi.*

Réponse : Le CNRS ne fait pas ça tout seul. Les projets de développement de laboratoires se font en concertation avec les universités, qui décident ou pas de mettre des moyens dans des structures. Bref, après ce n'est pas de la science, c'est de la politique.

Question : *Quelle doit être la politique vis-à-vis des laboratoires multi-sites et multi-tutelles ?*

Réponse : Effectivement il vaut mieux éviter les multi-tutelles, mais la situation des universités évolue. Certaines universités envisagent de se regrouper. Donc parfois, le regroupement de laboratoires ne va pas conduire à la multiplication des tutelles. Et un seul des partenaires va assurer la gestion du laboratoire (signature des contrats). Le mieux serait que le laboratoire ne dépende que d'un seul organisme de recherche, mais on ne peut pas l'imposer. C'est mieux d'être sur un seul site, mais on sait bien qu'il y a des endroits où ce n'est pas possible.

Question : *A propos des PRES*

Réponse : Il est prévu que l'ANR finance ces nouvelles structures. Le CNRS a demandé à être associé aux discussions (par le biais des DIR) et souhaite que les décisions soient faites dans la plus grande transparence.

Question : *Le CNRS a-t-il une position sur l'organisme de gestion des UMR ?*

Réponse : Le CNRS souhaite que la gestion soit pilotée par un seul partenaire et que les autres donnent le mandat à ce gestionnaire unique. C'est une orientation générale, mais ce n'est pas encore fait. L'objectif est que ce soit fait pour le 1er janvier 2007, mais ce n'est pas simple partout.

3 Préparation de la session extraordinaire du comité national du 9 Décembre 2005

La discussion a porté principalement sur deux des points à l'ordre du jour de la session extraordinaire :

- Evaluation des unités, évaluation des personnes
- Qualification des évaluateurs et légitimité

La session extraordinaire a eu lieu depuis, et le relevé de conclusion est disponible à l'adresse :

http://www.cnrs.fr/comitenational/cpcn/releve_conclusion_051209.pdf

4 Promotions

4.1 Promotions CR2 → CR1

Suite aux restrictions budgétaires, il n'est plus possible de promouvoir au grade de CR1 des CR2 très méritants n'ayant que trois années d'ancienneté. Les dossiers transmis par des candidats n'ayant que 3 ans d'ancienneté ne parviennent d'ailleurs pas jusqu'à la section.

Après avoir entendu les rapporteurs des dossiers des 41 CR2 ayant quatre ans d'ancienneté, la section estime que l'ensemble de ces candidats mérite d'être promu. En conséquence, tous ces dossiers reçoivent un avis favorable :

Amgoud Leila Bahia (UMR5505, IRIT),	Baillot Patrick (UMR7030, LIPN),
Bas Patrick (UMR5083, LIS),	Blanchet Bruno (UMR8548, LIENS),
Cerisara Christophe (UMR7503, LORIA),	Clement Julien (UMR6072, GREYC),
Cohen-Bournez Johanne (UMR7503, LORIA),	Corteel Sylvie (UMR8144, PRISM),
Coulon Olivier (UMR6168, LSIS),	Dal Zilio Silvano (UMR6166, LIF),

Dang Thi Xuan Thao (UMR5104, VERIMAG),	Davy Manuel (UMR8146, LAGIS),
Desolneux Agnès (UMR8145, MAP5),	Detyniecki Marcin (UMR7606, LIP6),
Fantoni Isabelle (UMR6599, HeuDiaSyC),	Filliatre Jean-Christophe (UMR8623, LRI),
Floquet Thierry (UMR8146, LAGIS),	Fort Gersende (UMR5141, LTCI),
Gaudry Pierrick (UMR7161, LIX),	Giabicani Anne (UMR6074, IRISA),
Gravier Guillaume (UMR6074, IRISA),	Hanusse Nicolas (UMR5800, LABRI),
Havet Frédéric (UMR6070, I3S),	Imbert Laurent (UMR5506, LIRMM),
Kempe Julia (UMR8623, LRI),	Killijian Marc-Olivier (UPR8001, LAAS),
Konieczny Sébastien (FRE2499, CRIL),	Laraki Rida (UMR7176, PREG),
Lebrun Jérôme (UMR6070, I3S),	Notredame Cédric (UPR2589, IGS),
Nowak David (UMR8643, LSV),	Paradis Anne-Lise (UMR7152, LPPA),
Paul Christophe (UMR5506, LIRMM),	Peaucelle Dimitry (UPR8001, LAAS),
Rossin Dominique (UMR7089, LIAFA),	Salmon Susanne (UMR7118, ATILF),
Sourd Francis (UMR7606, LIP6),	Sutre Grégoire (UMR5800, LABRI),
Vanrullen Rufin (UMR5549, CERCO),	Vouillon Jérôme (UMR7126, PPS),
Zozor Steeve (UMR5083, LIS)	

4.2 Promotions DR2 → DR1

Dans notre section, il y a actuellement 108 DR2, dont 73 promouvables et 37 candidats. Après présentation des candidatures et discussion, la section classe cinq noms :

1. Brigitte Vallée (UMR6072, GREYC)
2. Didier Dubois (UMR5505, IRIT)
3. Michèle Basseville (UMR6074, IRISA)
4. Jean-Paul Laumond (UPR8001, LAAS)
5. Jean-Michel Muller (UMR5668, LIP)

La section a noté que la quasi totalité des candidatures était d'un très bon niveau, et que par conséquent, il pourrait y avoir bien plus de promotions à chaque session si le blocage du nombre de postes était levé. Cependant, la liste est volontairement limitée afin de minimiser "l'effet de mémoire" pour les sessions ultérieures.

4.3 Promotions DR1 → DRCE1

Il y a 26 promouvables et 5 candidats déclarés. Après avoir écouté les rapporteurs et avoir débattu, la section classe deux noms :

1. ex aequo : Bernard Courtois (UMR5159, TIMA), Michel Diaz (UPR8001, LAAS)

4.4 Promotions DRCE1 → DRCE2

Il y a 4 promouvables et 2 candidats déclarés. La section décide de ne classer personne, mais recommande les candidats auprès de la section 41.

5 Détachements

Concernant l'évaluation des candidatures, la qualité des dossiers est bien évidemment prépondérante. Les critères d'évaluation d'une demande de délégation (que la section n'examine plus) et d'une demande de détachement sont en soi les mêmes. Cependant, compte tenu du très faible nombre de détachements possibles, la section a choisi de privilégier, à dossier scientifique égal, les demandes de détachements qui ne pourraient pas être traitées par une délégation, dont les possibilités sont en outre beaucoup plus nombreuses. C'est le cas par exemple des demandes concernant l'industrie ou l'étranger, des collègues PRAG ou ITA, etc.

La section classe les demandes en trois catégories :

Avis très favorable (très bons dossiers pour lesquels l'outil "détachement" est le bon outil) : O. Finkel, O.-L. J. Tardieu

Avis favorable (très bons dossiers mais pour lesquels la voie de la délégation serait plus logique) : C. Barras, H. Cirstea, V.-E. Paschos, C. Pelachaud

Avis défavorable : M.-C. Aufaure, P. Brault, C. Lecoutre, J.-C. Martin, M. Rifqi

6 Chercheurs

6.1 Cas particuliers chercheurs

Cinq cas particuliers de chercheurs ont été examinés suite à la session de printemps précédente. Pour quatre d'entre eux, la situation a été clarifiée et ils seront normalement revus dans le cadre de leur évaluation biennale, avec pour l'un d'entre eux un examen complémentaire par la section 34. Un dossier a été jugé insuffisant et le département scientifique doit y être attentif.

La section a aussi examiné un dossier suite à une demande d'information complémentaire par la section 2. L'activité du chercheur concerné relève effectivement, au moins en partie, de la section 7, mais le dossier a été jugé insuffisant.

La section a émis un avis favorable à l'intégration définitive de Michel Devy (UPR8001, LAAS) dans le corps des chercheurs.

6.2 Changements d'affectation ou de section de rattachement

La section donne un avis favorable aux changements d'affectation suivants :

Nom	Ancienne unité	Nouvelle unité
Bartoli Adrien	UMR6602, LASMEA	UMR5527, GRAVIR
Corteel Sylvie	UMR8144, PRISM	UMR8623, LRI, Orsay
Ehrhard Thomas	UMR6206, IML	UMR7126, PPS
Garbay Catherine	UMR5525, TIMC	UMR5524, CLIPS
Lazarus Francis	UMR5083, LIS	changement d'affectation MIC
Nadal Jean-Pierre	UMR8550, LPS	UMR8557, CAMS, Paris

Paradis Anne-Lise	UMR7152, LPPA	UPR640, LENA, Paris
Scwhind Camilla	UMR694, MAP, Marseille	UMR6166, LIF, Marseille
Vasilescu Ioana	UMR5141, LTCl, Paris	UPR3251, LIMSI, Orsay
Zock Mickaël	UPR3251, LIMSI, Orsay	UMR6166, LIF, Marseille

La section donne un avis favorable au changement d'affectation temporaire de Philippe Soueres (UPR8001, LAAS) pour l'UMR5549, CERCO.

Par ailleurs, la section a émis un avis favorable au changement d'affectation de Marc Daumas (UMR5668, LIP) pour l'UMR5506, LIRMM, mais est défavorable à son projet d'installation au LP2A de Perpignan sans un soutien plus clair de la part des tutelles sur son projet de recherche.

La section donne un avis favorable aux changements de section suivants :

Nom	Unité	Nouvelle section
Collinot Anne	UMR7606, LIP6, Paris	40
Thuriot-Bertin Catherine	UPR8001, LAAS, Toulouse	41

6.3 Mise à disposition ou détachement

La section donne un avis favorable aux demandes suivantes :

- Patrick Bas (LIS, UMR5083, Grenoble), pour un renouvellement de mise à disposition auprès de l'Université d'Helsinki pour 1 an.
- Jean-Claude Hennet (LAAS, UPR8001, Toulouse), pour un renouvellement de mise à disposition auprès de l'Université d'Angers pour 2 ans.
- William Pasillas-Lépine (L2S, UMR8506, Gif-sur-Yvette), pour un renouvellement de sa mise à disposition auprès de Peugeot pour 6 mois.

La section donne un avis défavorable à la demande d'affectation d'un chercheur de l'INRIA au LIAMA (Chine), sans projet de recherche construit, et ne comprenant pas en plus pourquoi ce détachement ne se fait pas directement avec l'INRIA qui est partie prenante du LIAMA.

6.4 Titularisation des chargés de recherche stagiaires

La section donne un avis favorable à la titularisation des chargés de recherche stagiaires suivants :

Andreatta Moreno (UMR9912, STMS),	Aval Jean-Christophe (UMR5800, LABRI),
Bartoli Adrien (UMR6602, LASMEA),	Borgnat Pierre (UMR5672, Physique ENS),
Chavez Mario (UPR640, LENA),	Clackdoyle Rolf (UMR5516, LTSI),
Colcombet Thomas (UMR6074, IRISA),	Colin De Verdiere Eric (UMR8548, LIENS),
Corpetti Thomas (UMR6554, LETG),	Cortes Juan (UPR8001, LAAS),
Hildebrand Roland (MR5523, LMC),	Hirschowitz Tom (UMR5668, LIP),
Jalobeanu André (UMR7005, LSIT),	Kemmochi Yukiko (UMR8049, IGM),
Krut Sébastien (UMR5506, LIRMM),	Lartizien Carole (UMR5515, CREATIS),
Legrand Arnaud (UMR5132, ID),	Markey Nicolas (UMR8643, LSV),

Moot Richard (UMR5800, LABRI),	Panteley Elena (UMR8506, L2S),
Perrinet Laurent (UMR6193, INCM),	Rivano Hervé (UMR6070, I3S),
Roy Matthieu (UPR8001, LAAS),	Stephanou Angélique (UMR5525, TIMC),
Touili Tayssir (UMR7089, LIAFA),	Tschumperle David (UMR6072, GREYC),
Valencia Franck (UMR7161, LIX),	Van Hirtum Anne Marie (UMR5009, ICP)

6.5 Reconstitution de carrière

La section donne un avis favorable à la prise en compte du tiers complémentaire d'ancienneté pour :

Bartoli Adrien (UMR6602, LASMEA),
 Chavez Mario (UPR640, LENA),
 Clackdoyle Rolf (UMR5516, LTSI), et à sa prise en compte à 100%
 Hildebrand Roland (MR5523, LMC),
 Jalobeanu André (UMR7005, LSIT),
 Kemmochi Yukiko (UMR8049, IGM),
 Legrand Arnaud (UMR5132, ID),
 Panteley Elena (UMR8506, L2S),
 Stephanou Angélique (UMR5525, TIMC),

6.6 Nomination de directeurs de recherche des nouveaux recrutés et confirmation d'affectation

La section approuve les propositions suivantes concernant la nomination des directeurs de recherche pour les chercheurs suivants recrutés cette année au grade de CR :

Nom	Sigle	Unité	Directeur de Recherche
Asher Nicholas	UMR5505	ITIT	-
Aujol Jean-François	UMR8536	CMLA	Morel Jean-Michel
Ayesta Urtzi	UPR8001	LAAS	Garcia Jean-Marie
Bollig Benedikt	UMR8043	LSV	Gastin Paul
Castillo Garcia Pedro	UMR6599	HeuDiaSyC	Lozano Rogelio
Claveau Vincent	UMR6074	IRISA	Gros Patrick
Durr Christoph	UMR7161	LIX	Baptiste Philippe
Ferreira Abdalla Michel	UMR8548	LIENS	Pointcheval David
Galland Frédéric	UMR6133	Inst. Fresnel Marseille	Refregier Philippe
Genest Blaise	UMR6074	IRISA	Jard Claude
Gioan Emeric	UMR5506	LIRMM	Konig Jean-Claude
Henrio Ludovic	UMR6070	I3S	Caromel Denis
Kegl Balazs	UMR8607	LAL	Wormser Guy
Kerenidis Iordanis	UMR8623	LRI	Santha Micklos
Koutcherov Grigori	UMR8022	LIFL	-
Le Borgne Yvan	UMR5800	LABRI	Viennot Xavier
Leroux Jérôme	UMR5800	LABRI	Valukiewitz Igor
Levy-Leduc Céline	UMR5141	LTCI	Moulines Eric

Marckert Jean-François	UMR5800	LABRI	Cori Robert
Matthes Ralph	UMR5505	IRIT	Soloviev Sergei
Mhalla Mehdi	UMR5522	Leibniz	Jorrand Philippe
Pencole Yannick	UPR8001	LAAS	Trave-Massuyes Louise
Romashchenko Andrei	UMR5668	LIP	Koiran Pascal
Rosen Adi	UMR8623	LRI	-
Ruffier Franck	UMR6152	Mvt & perception	Franceschini Nicolas
Serre Olivier	UMR7089	LIAFA	Pin Jean-Eric
Shen Alexander	UMR6166	LIF	-
Sivignon Isabelle	UMR5205	LIRIS	Péroche Bernard
Steiner Wolfgang	UMR7089	LIAFA	Pin Jean-Eric
Tisserand Arnaud	UMR5506	LIRMM	Bajard Jean-Claude
Valette Sébastien	UMR5515	CREATIS	Magnin Isabelle

7 Unités

La section donne un avis favorable aux changements de directeurs et aux nominations de directeurs adjoints suivants :

Sigle	Unité	Ancien directeur	Directeur	Dir. adj.
LE2I	UMR5158	Paindavoine Michel	-	Bilbault Jean-Marie
CLIPS	UMR5524	Caelen Jean	Garbay Catherine	Berrut Catherine
Equipe Combi. Optim.	UMR7090	Fontlupt Jean	-	Duquenne Vincent
IGM	UMR8049	Crochemore Maxime	Roussel Gilles	Laporte Eric

La section se prononce favorablement pour le renouvellement des GDR suivants, ainsi que pour la nomination des directeurs et directeurs adjoints et le changement d'intitulé, le cas échéant :

Unité	Ancien Directeur	Nouvelle direction	Sigle	
GDR673	Frougny Christiane	Vallée Brigitte	IM	avec commentaires
GDR717	Borne Pierre	Zaytoon Janan	MACS	
GDR720	Flandrin Patrick	Cocquerez Jean-Pierre	ISIS	
GDR722	Le Maitre Jacques	Sedes Florence (dir) Marquis Pierre (adj) Ogier Jean-Marc (adj)	I3	
GDR725	Bouge Luc	Riveill Michel	ASR	

IM : Informatique Mathématique

ASR : Architecture Systèmes Réseaux

La section se prononce favorablement à la création des GDR suivants :

Intitulé	Directeur
----------	-----------

Informatique Graphique	Jessel Jean-Pierre
Micro et nano systèmes	Buchaillet Lionel
SOC - Systems in package	Renovell Michel/Greiner Alain

La section se prononce défavorablement à la création du GDR Bioinformatique moléculaire (Denise Alain) en l'état, mais encourage très fortement les porteurs à lui présenter une proposition remaniée pour analyse dès la session de printemps 2006.

8 Proposition de médailles

Lors de son intervention, le directeur scientifique adjoint nous a redit, comme l'année dernière, qu'il fallait suivre les recommandations détaillées sur le site du CNRS, à savoir que la médaille de bronze doit récompenser un jeune prometteur (jeune CR1 ou vieux CR2) et la médaille d'argent doit récompenser un "jeune DR" encore en pleine ascension et n'a pas vocation à récompenser un chercheur en fin de carrière pour l'ensemble de son oeuvre. Bien qu'il y ait contradiction entre ce discours et la mise en pratique l'année dernière, la section a décidé de s'en tenir à ces définitions, comme elle s'y était engagé l'année dernière.

La section propose l'attribution de la médaille d'argent à Jean-Luc Gauvain, directeur de recherche au LIMSI (UPR3251), Orsay, et la médaille de bronze à Julia Kempé, chargée de recherche au LRI (UMR8623), Orsay.

9 Examen des demandes de subvention

9.1 Ecoles thématiques

La section classe les demandes selon les trois groupes suivants :

Groupe A : avis très favorable

- Apport de l'imagerie anatomique cérébrale pour l'étude du développement
- Voix, parole, langues : caractérisation et identification automatique des langues parlées, des variétés et des accents
- Jeux : sémantique et vérification 32ème Ecole de printemps d'informatique
- Conception faible consommation pour les systèmes embarqués temps réel
- Géométrie du calcul (GEOCAL06)
- Ecole des jeunes chercheurs en algorithmique et calcul formel
- Modélisation biologique
- Journées de géométrie algorithmique
- Ecole jeunes chercheurs en programmation 2006
- Logique, sciences et philosophie

Groupe B : avis favorable

- Ecole d'été du pôle RESCOM fondements algorithmiques et protocolaires. Applications à la sécurité et la sûreté dans les réseaux

- Journées Aléa 2006
- Modélisation et vérification des processus parallèles
- Simulations, réalités virtuelles et augmentées et apprentissages professionnels
- Méthodes nouvelles d'estimations et d'identification en automatique et signal
- Dialogue et interaction
- Systèmes complexes

Groupe C : avis défavorable

Quatre écoles ont reçu un avis défavorable, généralement du fait de peu de liens avec les thématiques relevant de la section 7.

Il faudrait absolument que le dépôt des dossiers d'écoles thématiques se fasse en 2 temps. En juillet il faut que le pré-projet soit déposé et enregistré (comme c'est le cas actuellement). Le dossier complété (avec la liste des intervenants, le programme scientifique, les détails du budget) doit ensuite être transmis un peu avant la session d'automne. Il est souvent difficile de juger des dossiers très incomplets.

9.2 Revues

Parmi les 7 demandes de subvention, la section a donné un avis très favorable aux revues suivantes :

- Rairo operational research
- Theoretical informatics and applications

Elle a donné un avis favorable aux revues suivantes :

- Information, interaction, intelligence
- Intellectica
- Mathématiques et sciences humaines
- Traitement automatique des langues

La section regrette le temps passé tous les ans sur les revues pour un enjeu financier aussi limité (et sachant que ses recommandations ne sont pas toujours suivies). Il serait certainement pertinent de n'émettre un avis que tous les 2 ou 4 ans, comme cela est fait pour les unités et les chercheurs.